

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES
DU CYCLE D'ORIENTATION
DE GOUBING**

Sierre, juin 2024

Année scolaire 2024-2025***Inscription cantine scolaire et étude surveillée au CO de Goubing***

Madame, Monsieur,

La Ville de Sierre offre la possibilité aux élèves des CO sierrois de prendre leur repas de midi à la cantine du CO de Goubing. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité qui incombent à l'école, l'étude surveillée de midi est obligatoire pour les élèves inscrit-e-s à la cantine.

Cantine scolaire CO :

Dates : du 19 août 2024 au 13 juin 2025

Les repas seront servis de 11h40 à 12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les menus proposés sont livrés par Eldora SA.

Prix : CHF 12.00 par repas

Facturation : La facturation des repas se fera chaque mois et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu-e de la cantine.

En cas **d'absence** de votre enfant, veuillez informer le secrétariat du CO par téléphone au 027 452 05 20, **au plus tard le matin même avant 08h30**, faute de quoi le repas sera automatiquement facturé.

Etude surveillée :

Dates : du 19 août 2024 au 13 juin 2025

L'étude se déroule de 12h40 à 13h25, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En cas de proposition durant le semestre d'un cours de soutien/étude dirigée hors-grille (12h50 à 13h35) et d'acceptation de cette mesure d'aide par les représentants légaux, nous vous informons que la totalité du montant forfaitaire de l'étude surveillée sera facturé.

Prix de l'étude pour l'année scolaire entière :

Si inscrit 1x par semaine : CHF 110.00 par année (2x 55.-)
Si inscrit 2x par semaine : CHF 180.00 par année (2x 90.-)
Si inscrit 3x ou 4x par semaine : CHF 240.00 par année (2x 120.-)

Facturation : Cette facturation se fera en deux fois, en octobre et en février-mars et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu-e de l'étude.

En cas **d'absence** de votre enfant, veuillez informer le secrétariat du CO par téléphone au 027 452 05 20 **au plus tard le matin même avant 08h30.**

Toute demande de changement d'inscription devra être adressée par écrit au secrétariat du cycle d'orientation.

Afin de pouvoir s'organiser au mieux, le délai pour les inscriptions à la cantine et à l'étude surveillée est fixé au vendredi 9 août 2024.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Directeur du CO Goubing



Grégoire CLAVIEN